

## DE L'ARGENT FACILE

Claire Duport

La Découverte | « Mouvements »

2016/2 n° 86 | pages 71 à 79

ISSN 1291-6412

ISBN 9782707190536

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/revue-mouvements-2016-2-page-71.htm>  
-----

!Pour citer cet article :

-----  
Claire Duport, « De l'argent facile », *Mouvements* 2016/2 (n° 86), p. 71-79.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LE MONDE SOCIAL  
AU PRISME DES DROGUES :  
CORRUPTION ORDINAIRE,  
VIOLENCE DES INSTANCES  
CENTRALES, PERSÉCUTION  
DES MARGES

# De l'argent facile

PAR CLAIRE  
DUPORT\*

**Activité illicite, souvent pratiqué par des personnes pour qui l'accès aux revenus légaux est devenu impossible, le trafic de drogue constitue une forme de redistribution des richesses. Toutefois, les recettes de cette économie lucrative sont loin de faire la prospérité de l'ensemble des acteur.trice.s impliqué.e.s dans ce commerce. Alors qu'une infime minorité à la tête des trafics bénéficie de l'essentiel des profits, les vendeurs de rue apparaissent comme des employés souvent exploités et particulièrement vulnérables.**

L'activité de trafic de drogue est souvent associée à l'idée d'argent facile. Expression courante dans le sens commun comme dans les médias, et parfois reprise par les acteurs eux-mêmes de ces réseaux de trafic de drogue. On reviendra sur les représentations que le corps social a de ces activités et de l'argent qu'elles génèrent, et sur la manière dont ces représentations peuvent être intégrées – sinon revendiquées – par les personnes visées. Mais on s'attardera surtout sur la description de ce qui est facile et ce qui ne l'est pas au sein des activités de trafic, et sur le niveau des sommes dont on parle.

## ● Retour sur une affaire

Du 16 septembre au 7 octobre 2015, le tribunal de grande instance de Marseille jugeait le procès dit « de La Castellane » : trois semaines d'audience de 28 prévenu.e.s, dont sept détenus depuis juin 2013, 17 sous contrôle judiciaire, deux sous mandat d'amener<sup>1</sup> mais introuvables à ce jour, et deux comparaisant libres. 25 hommes et trois femmes, âgés de 22 à 56 ans. Divers chefs d'accusation avaient été retenus en fonction des prévenu.es : détention, acquisition, transport, offre ou cession de stupéfiants, association de malfaiteurs, acquisition et détention d'armes, blanchiment de produits du trafic de stupéfiants et/ou non-justification de ressources par des personnes en relation avec les auteurs des délits précédemment énoncés. Ce procès se tient plus de deux ans après une descente mémorable de près de 200 policiers dans une cité HLM de Marseille nommée « La Castellane », d'où le nom du procès qui associe les 28 prévenu.e.s

\* Docteur en sociologie, professeure associée à l'Université Aix-Marseille et chercheuse à Transversité/Marseille.

1. Un mandat d'amener est un ordre donné par le juge à la police pour que celle-ci lui amène au tribunal une personne convoquée qui ne se serait pas présentée d'elle-même.

aux presque 5 000 habitants de cette cité – association d'autant plus arbitraire qu'elle pourrait signifier que l'ensemble des habitants de la cité aurait à faire avec le trafic de drogue. Or, quand bien même chacun des 28 prévenu.e.s de ce procès ferait bénéficier des habitants de la cité des revenus du trafic, disons même jusqu'à dix personnes chacun, (mais le.la.que.l.le d'entre nous partage ses revenus avec une dizaine de voisins ?), ce seraient donc dans les 280 personnes qui bénéficieraient de l'argent de la drogue, ce qui représente 5 à 6 % des habitants de la cité. Il faudrait prendre aussi en compte le fait que ces revenus sont très inégalement répartis parmi les 28 prévenu.e.s, et surtout que l'immense majorité des habitants de La Castellane ne souhaite rien avoir à faire avec l'argent de la drogue. Ainsi, même approximatives, ces hypothèses ont le mérite de questionner le lieu commun selon lequel la drogue ferait vivre des quartiers entiers.

Le 17 juin 2013, neuf personnes sont arrêtées. La police trouve des sommes inférieures à 5 000 € chez cinq personnes, et 250 770 € et 850 955 € chez deux autres. L'enquête judiciaire précise que l'une des personnes, décrite comme « l'acteur principal de ce dossier – en d'autres termes, le principal gérant du réseau – menait un train de vie « des plus dispendieux (voyages, vacances, jeux au casino avec plus de 27 000 € de pertes sur un an, voitures de luxe, hôtel, prostituées...) ainsi que des investissements dans des « affaires » (restaurants, bars, chichas...) sur la commune marseillaise » ; et qu'un autre « n'hésitait pas à louer de grosses cylindrées durant les week-ends, dont le coût s'élevait parfois à 1 500 euros ».<sup>2</sup>

En contrepoint, la plupart des rémunérations avouées devant le juge paraissent très éloignées de ce train de vie<sup>3</sup>. Il y a bien ce cas d'un jeune employé d'entreprise d'intérim, célibataire à la petite trentaine rasé de près et bien tenu en T-Shirt blanc, qui avoue que les 2 000 € mensuels qui lui étaient versés en échange du stockage de plusieurs dizaines de kilos de résine de cannabis lui permettaient un surplus de belle vie et de flambe. Mais il y a surtout ce garçon embauché six mois en tant que guetteur au tarif de 60 € par jour (plusieurs autres confirment leur rémunération à 50 €/jour en tant que guetteurs), puis promu vendeur à 100 € par jour, pour un travail de 10 à 12h par jour, six jours par semaine. Ou cet autre qui annonce 140 € par « vacation » de 11h du matin à minuit (soit 13h consécutives de travail) et un « bonus » en cas de très bonne journée. Cet intermédiaire avoue, lui, qu'il empochait 750 € de bénéfices par kilo de cannabis vendu et que cela lui permettait « d'arrondir [ses] fins de mois, payer [ses] amendes, [ses] dettes, [se] faire plaisir », en plus de son salaire d'employé d'une entreprise à hauteur de 1 400 € par mois (le dossier ne précise pas si c'est en salaire brut ou net). Un autre annonce des bénéfices de 1 000 à 2 000 € par kilo d'herbe vendu, qu'il achetait au dit

*L'immense majorité des habitants de la Castellane ne souhaite rien avoir à faire avec l'argent de la drogue.*

2. Ces éléments sont extraits de l'Ordonnance de non lieu partiel, de requalification et de renvoi devant le tribunal correctionnel du Tribunal de grande instance de Marseille, instruction n° L13/00026.

3. Ces éléments précis m'ont été apportés par Michel Samson – auteur, journaliste et documentariste – qui a assisté à la totalité du procès.

4. Une « nourrice » désigne, dans une activité de trafic de drogue, une personne qui garde, pour les trafiquants, la drogue, l'argent et/ou les armes, ou tout autre matériel nécessaire au trafic.

5. Les guetteurs sont les personnes qui font le guet afin de prévenir de l'arrivée de la police ou tout autre importun ; charbonneurs sont les personnes qui vendent la drogue au détail.

6. F. ALOUTI, L. FRESSARD, « A Marseille, La Castellane était un « centre commercial de la drogue bien géré », *Médiapart*, 15 septembre 2015.

réseau « de La Castellane » pour 5 000 à 7 000 € le kilo. De même, cette nourrice<sup>4</sup> – qui s'avère être un homme, ouvrier qualifié de 43 ans, marié et père de quatre enfants – chez qui la police saisit le fameux sac contenant 850 955 € : à l'audience, il avouera n'avoir eu aucune idée de ce que contenait ce sac, mais avoir cédé à la possibilité de payer ainsi ses dettes de loyer et les fins de mois de son modeste train de vie familial, moyennant 1 600 € déposés chaque mois par un inconnu cagoulé qui faisait les allers-retours avec le sac contenant le pactole à une heure où la famille était absente du logement. On trouve encore ces mères de famille, élevant seules leurs enfants, dont un placard de l'appartement contenait un sac ou une malle d'armes et de drogue, et dont l'une précise à la barre qu'en tant que mère, elle n'aurait jamais accepté de fermer les yeux si elle avait su qu'elle cachait aussi des armes. Plus pathétiques, les témoignages des guetteurs et des charbonneurs<sup>5</sup> dont l'activité ne permet évidemment pas d'épargner, mais même pas non plus un peu de luxe ou de frime.

Il ne s'agit certes que de témoignages, d'ailleurs parfois mis en doute par l'accusation. Mais il se trouve que lors du coup de filet policier du 17 juin 2013, la précieuse comptabilité de ce réseau de trafic de drogue, soigneusement consignée à la main sur papier quadrillé, a été saisie chez l'une des nourrices. Cette saisie rare, qui reprend les recettes et les dépenses de l'organisation jusque dans les moindres détails, permet de mesurer l'ampleur des sommes mobilisées par les gérants, mais aussi le désastre que constitue la situation financière des petites mains du réseau, qui ne sont rien de moins qu'un lumpenprolétariat du trafic. Si les recettes journalières peuvent aller jusqu'à plus de 30 000 € – ce qui n'est bien entendu pas un bénéfice net mais laisse toutefois présumer de l'enrichissement des trois co-gérants – les rémunérations et autres frais de personnel témoignent d'un tout autre train de vie pour les deux ou trois dizaines de vendeurs, guetteurs, nourrices et autres laborieux. La comptabilité fait par exemple état pour tel jour de « 1 810 € », soigneusement détaillées sur la page suivante. Le « mangé » des « guetteurs » a coûté 65 €, leur « paye » 720 €. Un certain « Peter » a eu le droit à 10 € pour son « mangé », quand « Patate » et « CV » devaient se contenter de 5 €. Figurent même les 5 € d'essence utilisés par un chouf (guetteur) à scooter (...). Ce jour-là, la compta a été bien tenue, pas de « trou » et même « 5 € en plus (!! ) » dans la caisse, relève la petite main<sup>6</sup>. Et l'ordonnance du tribunal conclue, après enquête, à des rémunérations de 40 à 60 € journaliers pour les guetteurs, une cinquantaine d'euros pour les nourrices, et une centaine pour les charbonneurs. Dans une cité voisine, une maman commente : « C'est comme chez Carrefour : pour quelques actionnaires qui s'en mettent plein les poches et quelques gérants plutôt bien payés, tu as une armée de larbins qui triment pour le SMIC ».

### ● De la main-d'œuvre bon marché

Samy soupire, se tortille pour la millième fois dans le fauteuil miteux posté à l'entrée de la barre HLM, avant de s'aventurer à quelques pas sur le parking d'en face, histoire de se dégourdir les jambes. Mais pas trop

longtemps, et pas loin non plus, des fois que ce qui pourrait être pris pour un abandon de poste lui vaudrait une bonne raclée. Il fait un froid glacial depuis une semaine, et malgré ce foutu mistral ça défile en cette semaine de vacances scolaires : de manière un peu éparse jusqu'à 13h, plus dense dans l'après-midi, et presque sans discontinuer de l'heure de l'apéro à celle de l'entrée en clubs, 1h ou 2 du matin, ça dépend des nuits. Samy connaît sa clientèle dans sa grande diversité : en journée, plutôt des « vieux » (entendez : la trentaine et plus) ; à partir de la fin d'après-midi, les ados et les jeunes prennent le pas. Et plus globalement, un peu de tout : des hommes, des femmes, seul.e.s ou en groupe et parfois même en famille, les enfants chahutant à l'arrière du véhicule ; des riches, des pauvres, des Noir.e.s, des Blanc.he.s, des timides et des têtes brûlées, des discret.e.s et des frimeur.euse.s. La plupart vient en voiture jusqu'à quelques mètres de l'entrée de l'immeuble, certain.e.s approchent à pied avant de rejoindre à pas rapides l'arrêt de bus ou de métro, ou la voiture garée à l'écart. Pour tou.te.s, la transaction est instantanée, quelques secondes à peine d'un échange furtif, 20 € pour une barrette de quelques grammes de shit. Et Samy sait y faire. À la plupart, il ne décroche pas un mot et prend soin de laisser son regard dans le vague (« ni vu ni connu », précise t-il, « je le sens quand ils sont pas tranquilles »). Pour d'autres il s'attarde un instant, observateur, histoire de s'assurer que l'inconnu n'est pas un indésirable qui aurait échappé à la surveillance des guetteurs à l'entrée de la cité. À quelques privilégié.e.s, enfin, il accorde une tape, une poignée de mains ou deux bises, et consacre une minute ou deux de bavardage : la qualité du produit de l'achat précédent, celle de la livraison du jour ou à venir, quelquefois le match de la veille ou des nouvelles de tel (« Ce sont de bons clients, je les connais, et puis surtout, ils nous envoient du monde »).

Voilà ce qui est presque facile : acheter de la drogue. Pour tout le reste, ce n'est pas si simple ni inconséquent. Samy en sait quelque chose : quatre ans d'errance entre le collègue où il ne trouvait ni son intérêt ni sa place, et la rue où il n'était considéré que comme un morveux tout juste bon à ravitailler les guetteurs en sandwiches et en cannettes moyennant quelques centimes d'euros de monnaie, avant de pouvoir prendre un poste à son tour. Et par dessus, des parents qui s'obstinaient à suivre le carnet scolaire que Samy bricolait et à fouiller ses poches pour s'assurer qu'il ne volait pas. Un jour, donc, enfin guetteur. C'est un des « chefs » qui l'a mis en place, et au parfum : ce sera à cet endroit-là (sur un rocher en surplomb de l'entrée de la cité) et pas à côté ni devant ou derrière, rendez-vous chaque matin dans le hall de la tour pour l'organisation des équipes, à 11h et pas une minute de plus au risque de perdre sa place,

*« C'est comme chez Carrefour : pour quelques actionnaires qui s'en mettent plein les poches et quelques gérants plutôt bien payés, tu as une armée de larbins qui triment pour le SMIC. »*

et l'œil grand ouvert jusqu'à 20h, ou minuit, ou plus, ça dépendra de l'organisation décidée au matin. Le tout pour 30 à 40 € en fonction de l'amplitude horaire et des affaires de la journée, sans réprimande ni avertissement en cas de manquement : « Tu laisses passer ou tu lâches ton poste, je te défonce ! » lui a précisé le chef. Deux ans à ce régime, Samy était content : « Je travaillais, j'avais des sous pour me payer des trucs que mes parents pouvaient pas me donner, et puis j'avais les collègues, mon groupe quoi, un peu comme une famille ». Deux ans sans décevoir, et Samy est promu au rang de charbonneur : mêmes conditions de travail, 10 à 13h par jour, six jours sur sept mais tous les week-ends et vacances complètes (périodes d'affluence), sous le mistral comme en pleine canicule, immanquablement. Et la rémunération : 70 à 90 € par journée travaillée, une petite prime en nature une ou deux fois par mois (une ou deux barrettes pour sa consommation personnelle), et une sortie avec les gars du réseau, offerte par le gérant, deux fois par an : un coup à la mer – cannettes, kebabs et jeux de ballon à volonté – et un coup en boîte de nuit en centre-ville (« Le gérant et les chefs, eux, ils se font des fois des virées à La Jonquera [en Espagne], mais c'est pas pour nous »). Samy n'économise rien : ni sa peine, ni sa fiabilité, ni l'argent qu'il gagne. Faisons avec lui un rapide calcul. Il y a déjà ses dépenses quotidiennes. L'obligation de rester en poste implique des repas « livrés » (par un petit qui traîne, et qui prendra peut-être sa relève dans quelques années) – trois ou quatre sandwiches ou kebabs et autant de cannettes, soient 15 à 20 € par jour – et une consommation de shit qui débute au moment où il commence à guetter et s'amplifie au fil du temps « par habitude, et pour tenir aussi » : 10 à 15 € par jour, plus le paquet de cigarettes qui va avec. Soit un total de 35 à 45 € de dépenses quotidiennes, presque la moitié de sa paie. Penché sur la calcullette qu'on lui tend, Samy réalise qu'il empoche réellement dans les 900 à 1 200 € par mois, ce qui est considérable pour un jeune homme dont les parents ne peuvent assurer ni l'argent de poche, ni le superflu, mais qui est aussitôt dépensé en vêtements de marque, téléphone et abon-

*...Ce qui revient à un taux de 7 à 9 € de l'heure (4 à 5 € de l'heure si l'on soustrait les frais quotidiens).*

nement tous services, ou en virées avec les copains le jour de repos, en voiture flambante – louée à la journée au mieux, le plus souvent à la demi-journée. Ce qui, surtout, revient à un taux de 7 à 9 € de l'heure (4 à 5 € de l'heure si l'on soustrait les frais quotidiens), sans

sécurité sociale ni autres cotisations de prévoyance, et sans aucun filet de protection en cas de manquement, ni de la part des « chefs » qui le tabasseront et l'excluront illico, ni du côté de la police. « Ouais, vu comme ça... Hum, ça calme... » conclut-il, pensif.

Mais tellement d'argent lui passe entre les mains chaque jour (un chiffre d'affaires estimé en moyenne à presque 3 000 € quotidiens, qu'il reverse au chef, qui reverse au gérant, qui lui-même couvre l'achat en gros ou demi-gros de la drogue, ainsi que tous les frais et les autres charges de

personnel) que Samy a l'impression d'être le roi du monde, du moins le roi de son monde de pauvreté familiale et de piètre allure des copains de la cité restés à l'école. Et c'est ainsi qu'assez volontiers il parle avec ses « collègues » de l'argent facilement gagné en charbonnant, et que d'autres jeunes impliqués dans les trafics de drogues reprennent ce vocable commun<sup>7</sup>, davantage d'ailleurs pour se valoriser et valoriser cette activité qu'ils savent hautement disqualifiée que par ignorance économique.

### ● La chaîne alimentaire d'un réseau

Ces faits du quotidien ne sont pas spécifiques aux réseaux de trafic de drogues installés dans quelques quartiers pauvres de Marseille. On a constaté la même chose à Saint-Denis<sup>8</sup>, et dans bien d'autres villes à l'identique<sup>9</sup>. À la question « pourquoi les dealers vivent-ils encore chez leur maman ? », les économistes américains attestent, carnets de comptes d'un énorme réseau de trafic à la clef, que c'est tout simplement parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour se payer un logement, précisant que « le fonctionnement d'une organisation de trafic de crack est assez similaire à celui d'une entreprise capitaliste ordinaire : il faut être proche du sommet pour bien gagner sa vie »<sup>10</sup>. Ce que le sociologue Sudhir Venkatesh analyse à l'identique au regard du détail des finances d'un gang de Chicago, noté dans une pile de registres faisant état de quatre années de revenus (provenant de la vente de drogue, de l'extorsion et d'autres sources) et de dépenses (le coût de l'achat en gros de la drogue et des armes, les pots-de-vin à la police, les dépenses funéraires et tous les salaires des membres du gang). « Ce qui était le plus surprenant dans les registres de T-Bone était peut-être le salaire incroyablement bas qui était versé aux jeunes membres qui faisaient le travail le plus dangereux : vendre de la drogue dans la rue. D'après les registres de T-Bone, ils gagnaient à peine un salaire minimum. Avec toute leur fierté pour ne pas parler de la pression qu'exerçaient sur eux leurs chefs afin qu'ils dépensent leur argent en vêtements et en voitures de luxe, ces jeunes membres avaient peu de chances de gagner une bonne paye, à moins qu'ils ne soient, contre toute attente, promus à un grade supérieur. Mais il s'avéra que même Price ou T-Bone<sup>11</sup> ne gagnaient que trente mille dollars par an. À présent, je savais pourquoi certains jeunes de BK<sup>12</sup> arrondissaient leurs revenus en travaillant légalement chez McDonald's ou dans une station de lavage de voitures »<sup>13</sup>.

Plus près de nous, l'analyse des gains du trafic de cannabis en France estime que pour un millier de grossistes qui retire des bénéfices d'environ 400 000 € annuels, ce sont 130 000 revendeurs au détail qui gagnent en moyenne 7 000 € par an, soit même pas l'équivalent d'un SMIC, dans des conditions hautement risquées qui ne s'accompagnent d'aucune protection. Peu d'argent donc, gagné dans un contexte et des conditions qui n'ont rien de facile<sup>14</sup>.

Concluons sur quelques extraits de l'ouvrage remarquable de David Simon et Ed Burns, *The corner*<sup>15</sup>, qui a donné lieu à une première série télé du même nom, puis à la série *The Wire*. Les auteurs décrivent ce

7. D. DUPREZ, M. KOKOREFF, *Les mondes de la drogue. Usages et trafics dans les quartiers*, Odile Jacob, Paris, 2000 ; M. JOUBERT, « Trafics de drogues et modes de vie », *Toxibase* n° 4, 1995.

8. C. DUPORT, E. MEUNIER, *Engagement des jeunes dans le trafic, quelle prévention ?*, Rapport Transversité, Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques (MMPCR), juillet 2013.

9. Voir notamment les travaux de P. JAMOUILLE, T. SAUVADET, P. ROCHE, M. JOUBERT, M. KOKOREFF ou K. SAHRAOUI-CHAPIUS.

10. S. LEVITT et S. DUBNER, *Freakonomics*, Paris, Denoël, 2006, p. 154.

11. Lieutenants du gang BK.

12. Nom du gang.

13. S. VENTATESH, *Dans la peau d'un chef de gang*, Editions l'Ecole des loisirs, Paris, 2011, p. 285.

14. C. BEN LAKHDAR, *Le deal de drogues : un revenu complémentaire très risqué*, in C. DUPORT (Dir), *L'intervention sociale à l'épreuve des trafics de drogues*, ADDAP, Marseille, 2011.

15. D. SIMON, E. BURNS, *The corner, hiver-printemps*, Éditions J'ai lu, Paris, 2011.



16. Un *corner* est littéralement un coin de rue et, plus largement, dans un quartier, souvent déshérité, le lieu où se vend et se consomme la drogue.

qu'ils appellent « la chaîne alimentaire du *corner*<sup>16</sup> moyen, la chair à pâté toute prête pour les transports en ambulance et les descentes de police. Tout en haut, on trouve bien sûr les dealers, des New York Boys disciplinés aux locaux de quinze ans qui mettent en jeu l'argent de leurs Nike et leurs Nautica afin d'acheter leur marchandise. Les stéréotypes ne fonctionnent plus ; de temps en temps, un spécimen avec des chaînes en or et un tee-shirt Armani descend d'une Land-Rover aux jantes tunées, mais en majorité, les dealers qui se font beaucoup d'argent ne l'exhibent pas.

Il n'y a plus de contacts privilégiés, plus de cartels à l'échelle de la ville pour faire régner l'ordre et découper le territoire. À regarder sous les jupes du marché de gros (...), on s'aperçoit que les sources de la marchandise sont aléatoires et nébuleuses.

Un Nigérian de 25 ans qui vient de passer la douane peut devenir fournisseur, ou bien un New-Yorkais d'une trentaine d'années en contact avec un oncle du Bronx, ou encore un lycéen de Southwestern âgé de 17 ans qui dehors, fait ses deux-huit, cela pour trois ou quatre défoncees quotidiennes et, s'il a de la chance,

20 ou 30 \$ en cash. Pas de sécurité sociale. Pas de mutuelle. Pas de retraite. Au même titre que n'importe quel travailleur, le rabatteur est un corps qui a désespérément besoin d'un syndicat.

Un échelon en dessous des rabatteurs : les guetteurs, les derniers embauchés et les premiers virés du *corner*. Les gardes du *limes* de l'empire sont les plus jeunes ou les plus abîmés. Pour les enfants, c'est une partie de rigolade : s'essayer au jeu pour la première fois, faire des rondes à bicyclette ou escalader les boîtes aux lettres. Ça bat facile tous les cours d'éducation civique ou d'histoire dispensés au collège, et pour quelques heures d'efforts, vous vous faites 20 ou 30 \$ en ne prenant qu'un risque infime. (...) Ils passent des heures enchaînés à leur poste à observer le flux ininterrompu de voitures, à repérer les gyrophares bleus des véhicules de police ou les petites antennes sur les coffres, le signe distinctif des voitures banalisées. Et que Dieu vienne en aide au guetteur qui oublierait de regarder des deux côtés de rues à sens unique (...). Désertez votre poste ou piquez du nez, et vous aurez de bonnes chances de tâter de la batte de base-ball de votre employeur. Et ainsi toute la journée, jour après jour, les guetteurs se relèvent et sonnent l'alarme.<sup>17</sup>

Dealers, guetteurs, rabatteurs et nourrices, ils « tiennent pour acquis que tôt ou tard ils finiront morts ou en prison ». Et lorsque la guerre à la drogue se résume à l'incarcération de milliers de très jeunes gens pour vente ou usage, et à des programmes d'accompagnement qui n'existeront jamais en nombre suffisant, elle est « une ineptie absolue : faire respecter les lois dans un environnement dont l'économie est fondée sur leur violation ». Reste à miser sur la prévention. L'école, le centre de loisirs, derniers

***Pas de sécurité sociale. Pas de mutuelle. Pas de retraite. Au même titre que n'importe quel travailleur, le rabatteur est un corps qui a désespérément besoin d'un syndicat.***

17. *Ibid*, p. 123.

endroits d'une alchimie rare où les enfants et les jeunes peuvent « apprécier quelques moments improbables d'innocence partagée », arrachés un moment à la rue qui leur « apprend que la gentillesse est une faiblesse, et l'empathie un fardeau »<sup>18</sup>. Car aucune guerre à la drogue ne peut y prétendre, dans le trou noir économique et social de nos cités. ●

18. *Ibid.*, p. 216-315.